

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la Loi N° 2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU le Décret N°2010 – 305 du 18 juin 2010 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Compte Rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 13 juillet au 22 juillet 2010.

DECRETE

Article 1^{er} : sont nommées et promus au grade d'Officier à titre Exceptionnel et Civil dans l'Ordre National du Bénin, pour prendre rang de la date de leur réception, les personnalités du monde Administratif, enseignant et de la Santé dont les noms suivent :

Mesdames :

- ADJANOHOUN Léonida
- ALYKO Léopoldine (D/Ecole d'Economie Familiale de Gbétou)
- FASSINOU Marguerite
- PINTO Bénédicte (D/CEG/ND)
- YETCHENOU Berthe (Philosophie)

Messieurs :

- AHOANGONOU Jean
- BOSSOU Joseph
- EKOUE Jérôme
- HODE Firmin
- LOUEKE Basile
- OLOGOUDOU Emile
- OLYMPIO Georges
- VIATONOU Théodore
- YAHOUEDEHOU André

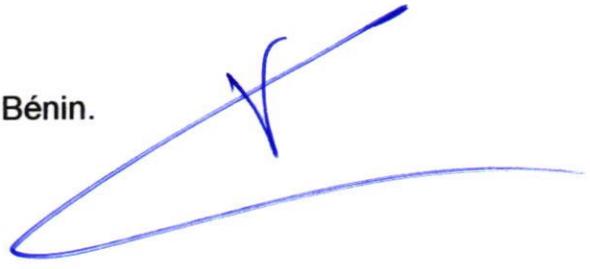
Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 juillet 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand Maître de l'Ordre National du Bénin.



La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin



Dr. Boni YAYI

Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES30 – GCONB20 – SGG4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEG – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 14.